



Sommaire de l'évaluation du Programme d'innovation en matière d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, 2026



À propos du Programme

Le Programme d'innovation en matière d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (AGJE) soutient les pratiques novatrices qui renforcent la nature changeante de l'AGJE. Il s'agit d'un programme de contributions qui finance des projets visant à explorer, élaborer et mettre à l'essai de nouvelles idées afin de favoriser l'adoption de pratiques novatrices dans les services d'AGJE à l'échelle du Canada. Depuis 2018, le gouvernement du Canada investit 100 millions de dollars sur 10 ans pour soutenir l'adoption de pratiques novatrices en matière d'AGJE.



Principales constatations

- Le Programme d'innovation a été conçu pour soutenir un nombre limité de projets visant à cibler et à mettre à l'essai des approches novatrices. Ces projets répondent à des défis persistants et changeants auxquels est confronté le secteur de l'AGJE. Bien que les projets aient permis de dégager des enseignements, l'objectif du Programme n'était pas de répondre directement à l'ensemble de ces défis, compte tenu de leur ampleur et de leur complexité.
- L'écosystème canadien de l'AGJE est complexe et en évolution, et les provinces et territoires y jouent un rôle prédominant. Dans le contexte du Programme d'innovation, les renseignements disponibles ne permettent pas de déterminer clairement dans quelle mesure Emploi et Développement social Canada tire stratégiquement parti des réseaux existants pour favoriser l'établissement, l'échange et l'adoption des pratiques exemplaires, et ainsi soutenir ses objectifs nationaux de reproduction et de déploiement à plus grande échelle.
- Le nombre élevé de demandes et des retards causés par des facteurs externes, notamment la pandémie, ont nui à la capacité du Programme d'innovation d'allouer les fonds nécessaires au lancement des projets en temps opportun.
- Les bénéficiaires de financement n'ont pas tous la même capacité à fournir de l'information et à produire des rapports de manière systématique sur l'efficacité, la mise à l'échelle et l'adaptabilité de leurs approches novatrices. Néanmoins, les données probantes disponibles permettent de tirer des leçons et de mieux comprendre les défis rencontrés par les organisations lorsqu'elles élaborent des pratiques novatrices dans le domaine de l'AGJE.

Le rapport d'évaluation complet du Programme d'innovation en matière d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, 2026 est disponible au : [Évaluation du Programme d'innovation en matière d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, 2026 - Canada.ca](#)



- Les projets financés ont témoigné d'un engagement à prendre en compte les questions d'équité dans leur conception et leurs extrants. Bien qu'il n'ait pas été possible d'évaluer les résultats, les données probantes disponibles montrent que les organisations ont intégré des stratégies visant à promouvoir la diversité culturelle, le respect, l'inclusion et l'accessibilité linguistique, et à cibler les enfants et les familles vulnérables ayant des besoins particuliers en matière de garde d'enfants.
- Certains projets ont commencé à diffuser leurs résultats. Des mécanismes structurés de diffusion étaient prévus, mais n'avaient pas encore été mis en œuvre au moment de l'évaluation.



Leçons apprises

1. Le fait d'adapter les programmes de manière à créer des milieux de garde inclusifs et qui tiennent compte de la réalité culturelle contribue à améliorer les résultats pour les enfants et les familles, tandis que le perfectionnement professionnel et le soutien par les pairs contribuent à renforcer les capacités et la confiance des éducatrices et des éducateurs.
2. Des approches méthodologiques claires, des cadres de mesure du rendement bien définis et des voies d'innovation explicites sont essentiels aux programmes d'innovation.



Observations

1. La capacité des bénéficiaires de financement à mesurer et à évaluer les approches novatrices influe sur leur capacité à produire des données probantes au niveau des projets. Veiller à ce qu'ils aient la capacité nécessaire permettrait de mieux soutenir les activités d'élaboration et d'apprentissage liées à l'innovation.
2. Consolider les leçons apprises dans le cadre des projets et soutenir la diffusion des résultats dans les réseaux ou forums appropriés pourrait favoriser, au fil du temps, une adoption à plus large échelle des pratiques novatrices.

Le rapport d'évaluation complet du Programme d'innovation en matière d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, 2026 est disponible au : [Évaluation du Programme d'innovation en matière d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, 2026 - Canada.ca](#)

